

COMMUNE DE MAICHE

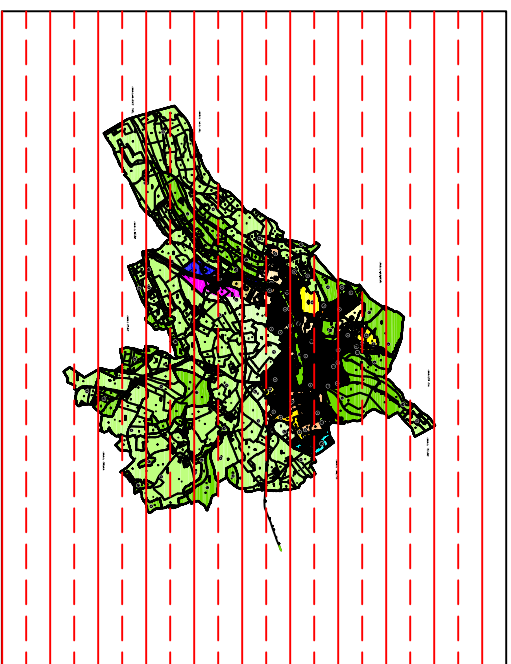
PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE N°4

PLU APPROUVE

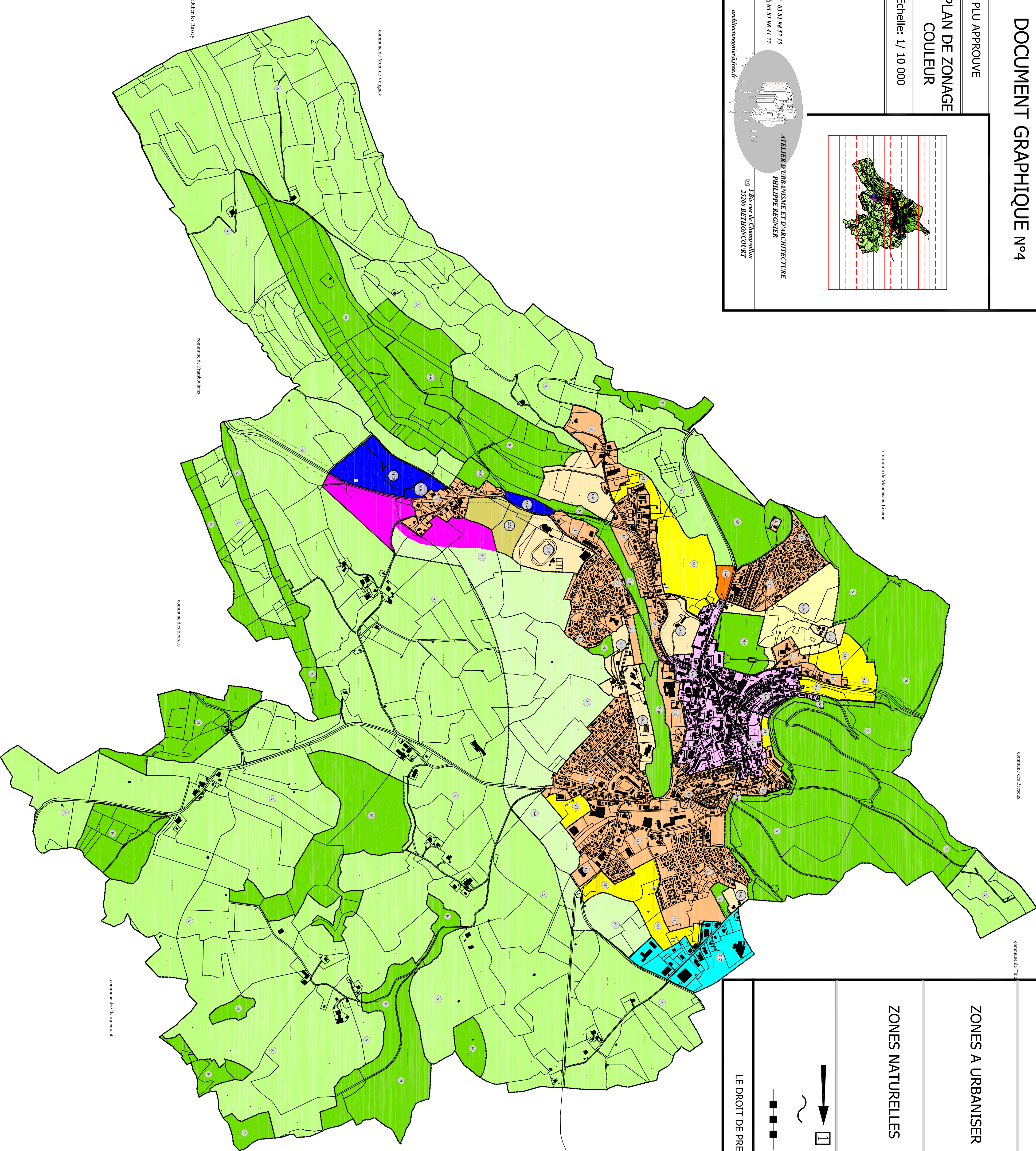
PLAN DE ZONAGE
COULEUR

Echelle: 1/ 10 000



03 81 98 57 35
03 81 98 41 77

ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE
PHILIPPE RECOVER
1 Bis, rue de Champagnon
25200 BELLIGNY-COURT
architecte@maiche.fr



LEGENDES

ZONES URBAINES	U-C Zone Urbaine centrale à forte mixité (correspondant au centre ville et à ses continuités intégrant habitat, commerces, activités, services,...) U Zone Urbaine générale (à dominante d'habitat intégrant services et activités) U-E Zone Urbaine à vocation d'équipements U-Z Zone Urbaine à vocation artisanale et industrielle
ZONES A URBANISER	AU-C Zone à urbaniser (zone commerciale et de services pouvant intégrer de l'habitat (prolongement du centre)) AU Zone à urbaniser à dominante habitat AU-Z Zone à urbaniser à dominante paysagère ZAU Zone à urbaniser à moyen ou long terme
ZONES NATURELLES	N Zone naturelle générale N-C Zone naturelle intégrant des carrières N-P Zone naturelle intégrant des espaces boisés classés A Zone agricole A-1 Zone agricole spécifique
 	Emplacement réservé Voie bruyante de type III et IV Limitation des zones

LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.) S'APPLIQUE A TOUTES LES CATEGORIES DE ZONES U ET AU

